

Réunion du dimanche 6 novembre 2011

Sont présents:

Clément Morelle, Alithéa Ripoll, Virginie Tasset, Jean Hu, Camille Grange, Franck Laisne, Aurélie Ghilain, Alice Tahon, Sinda Guessab.

Sont absents:

Marie Havaux (vice présidente), Jonathan Bruny

Ordre du jour:

- 1 Retour sur la proposition du Roi rédigée par les étudiants théâtre
- 2 Débat sur la proposition de la création de deux CE indépendants pour les deux domaines.
- 3 Proposition pour la création de trois ROI
- 4 Site internet

1 Retour sur la proposition du Roi rédigé par les étudiants théâtre

Discussion sur la proposition du ROI soumise par le domaine théâtre lors de la dernière réunion:

après lecture, les étudiants musique expriment leur scepticisme sur certains points:

au regard du ROI des années précédentes, certains points ont été supprimés, et pourtant jugés nécessaires.

La forme paraît trop condensée, peu aérée.

En réponse, les étudiants du domaine théâtre expriment leur volonté de formuler un ROI plus concis, moins procédurier, plus clair, et plus fidèle à la réalité.

Discussion autour des spécificités des deux domaines, puis

proposition de faire un roi en trois parties: une commune, et deux parties distinctes qui seront spécifiques et votées chacune indépendamment.

Possibilité à chacun des deux domaines d'avoir un droit de regard sur l'autre partie.

Alithéa Ripoll exprime le danger de trop distinguer les deux domaines administrativement: peut être cela approfondira encore plus la distance entre les deux domaines, et n'incitera pas à la curiosité entre les deux.

A cela, les étudiants théâtre répondent que cette scission des deux CE sera une manière de se recentrer chacun sur son domaine, pour former une communauté d'étudiant, les recentrer sur des intérêts communs et qu'il sera plus facile après de se rencontrer.

La proposition des étudiants du domaine théâtre n'est pas de couper tout lien, mais plutôt de se retrouver sur des vraies questions et problèmes quand ils sont ciblés, et non de se retrouver pour des réunions « obligatoires » parce que le protocole l'exige.

L'idée reste de rédiger un nouveau ROI plus souple, qui reste ouvert.

2 Débat sur la proposition de la création de deux CE indépendants pour les deux domaines.

Discussion autour des spécificités de chaque domaines concernant l'organisation interne, la fréquence et le déroulement des AG, l'organisation du planning, des nécessités du travail..Et concernant la conception d'une conscience collective.

Dans le domaine théâtre, le POC (projet d'organisation collective) commence à être mis en place, et participe à l'affirmation d'une conscience collective au sein du domaine. Dans le domaine musique: expression d'une certaine difficulté à mobiliser les étudiants: très faible participation aux AG organisées..

Aussi dans le domaine théâtre, il est noté la présence de la coordination (constituée entre autre de Nathanael Harq, directeur adjoint), qui est un interlocuteur entre l'administration de la rue Forgeur et les étudiants, sur certaines questions (comme les dossiers des étudiants non finançables), et delà découle la sensation de ne pas avoir la même administration que les étudiants musique.

De cette discussion ressort l'idée, de la part des étudiants théâtre que la création de deux CE distincts permettrait d'avoir une meilleure conscience des problèmes liés à chacun des domaines et ainsi mieux pouvoir y remédier. Et pouvoir être solidaires sur des questions communes.

Discussion autour de l'idée dans le futur d'une autonomie des deux domaines, des enjeux politiques qui détermineraient l'avenir de notre formation (la question du rattachement du conservatoire à l'université, création d'un pôle universitaire, privatisation à long terme de l'enseignement, transformation du contenu de notre enseignement..)

3 Proposition pour la création de trois ROI

Puis le débat se recentre sur le ROI, car il y a une urgence pour le remettre au commissaire.

Proposition de faire trois ROI différents: un commun, et un pour chaque domaine, ou les spécificités de chacun pourront donc s'exprimer clairement, mais où les questions relatives notamment à la trésorerie seront commune.

Discussion sur la mise en place effective de constituer deux CE distincts dans un futur proche:

questionnement sur la faisabilité de ce projet:

peut il y avoir deux présidents distincts?

Sera il alors possible pour le CE musique d'avoir deux délégués pour le conseil social?

Voilà des points qui sont à vérifier sur le plan légal.

Concernant la création de trois ROI distincts, est décidé, après discussion qu'il sera valable pour un mandat, et donc revoté en juin prochain.

Dans le Roi commun seront pris en compte plusieurs points:

quatre dates pour des réunions communes fixes sont fixées, selon les nécessités (présentation des membres en début d'année, passation de pouvoir, attribution des mandats...)

pour rédiger ce Roi commun, il est décidé de repartir un Roi initial, afin de ne pas oublier des points.

Volonté que dans la formulation des points du Roi concernant les réunions communes, le ton soit moins impératif, et plus sur le ton de la suggestion.

Quelques réticences sont exprimées de la part des étudiants musiciens concernant le point légal, et la peur que cette nouvelle forme amène une non communication entre les domaines.

Mais aussi l'idée est exprimée que cette nouvelle forme est à tenter, et qu'un bilan sera fait à la fin de l'année.

Proposition de soumettre trois Roi votée a l'unanimité

Un groupe pour la rédaction de ce ROI commun est constitué:

Camille Grange, Gabriel Lechevalier, Jean Hu et Clément Morelle.

4 Site internet

Discussion sur le site internet, sa fonctionnalité, le fait que le domaine théâtre doit être plus représenté (les étudiants théâtre doivent s'inscrire et l'investir, afin que ça devienne réellement un outil commun aux deux domaines) la nécessité de publier les PV, qui pourront être lu par les étudiants, afin d'améliorer la transparence entre le CE et les étudiants, et ainsi de renforcer cette « conscience collective » dont il est beaucoup question.

Clôture de la réunion.